

L'impossible démobilisation des musiciens. Les effets de la Grande Guerre sur l'expansion musicale française, 1918-25 – DAVID MASTIN

University Paris-X Nanterre

david.mastin@orange.fr

Confrontés à la conflagration mondiale, les musiciens se sont engagés et ont engagé leur musique dans une guerre pour la civilisation et la culture. Théodore Dubois définit dans une lettre adressée le 5 février 1916 à la Gazette du Conservatoire (Paris) les buts de guerre des musiciens. La victoire des armes ne suffira pas et ne devra pas faire oublier qu'il faut tendre vers une victoire morale, intellectuelle et artistique. Il faut cultiver les « dons naturels de la race » : « la clarté, la finesse, le charme, le sens de la proportion »...sans préjudice d'autres qualités éminemment nationales qui donnent vie à une œuvre d'art : « puissance, expression, variété couleur et rythme, etc. ». Si tous les musiciens n'ont pas une idée claire de ce que l'avenir musical sera après la guerre, tous voient dans le conflit l'occasion sinon d'un triomphe de la musique française du moins celle d'une régénération de la musique nationale.

Au cœur de cette volonté de régénération se place inévitablement la question des formes que celle-ci doit adopter et notamment dans l'enseignement musical, mais aussi la question de la part que les musiciens-combattants doivent prendre à cette régénération : or, le retour des musiciens dans les Conservatoires ne se fait pas sans peine. L'immédiat après-guerre multiplie les occasions de conflit entre ceux des musiciens qui confrontés aux combats exigent la reconnaissance de leur sacrifice et ceux restés « à la maison » - c'est-à-dire dans les Ecoles- et qui n'estiment pas pour autant avoir démérité. Aux difficultés de réinsertion professionnelle liées aux blessures, à l'invalidité, aux traumatismes s'ajoute une conjoncture économique et politique qui rend les autorités de l'Etat et des collectivités peu soucieuses de revaloriser les carrières des enseignants des Conservatoires.

Et c'est bien là le paradoxe français. Tandis que le monde musicien proteste contre la paupérisation qui guette les artistes français, l'Etat, qui rechigne à modifier le statut des professeurs de musique, a pourtant fait en France comme à l'étranger un usage propagandiste efficace de la musique française. La guerre a révélé la puissance de la

musique comme arme politique. Après guerre, les initiatives abondent qui de l'expérience de la guerre tirent les enseignements : pour ne citer qu'un exemple, la création du Conservatoire franco-américain de Fontainebleau en 1921 illustre la volonté de poursuivre une expansion musicale dirigée contre l'Allemagne d'abord, l'Italie fasciste ensuite. Charles-Marie Widor l'affirme en 1925 : les directeurs de l'école « se doivent au pays comme l'ont fait ceux qui sont morts à la bataille ».

Cette communication envisage, à partir de l'étude des archives des Conservatoires français, de montrer de quelles manières les musiciens sont revenus de « la bataille » et comment la guerre a prolongé longtemps ses effets dans les écoles de musique.